



COMMUNIQUE DE PRESSE

INAUGURATION DE LA CHAUFFERIE BOIS & SON RESEAU DE CHALEUR
LE 04/12/2017 à 10h00

**Opération réalisée par la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès
avec le partenariat de :**



I- L'origine du projet et ses enjeux

Les élus du Carladès ont souhaité développer la zone d'activités existante à Comblat-le-Château (*cf. Inauguration du 9 octobre 2017*). L'idée étant de permettre à cette zone d'offrir en plus des réseaux traditionnels deux particulièrement intéressants : la fibre optique & le réseau de chaleur bois. Les **économies d'énergies et d'installations** pour les entreprises permettaient de rendre davantage attractive cette zone.

Derrière cette idée de favoriser l'implantation d'entreprises sur le secteur, il a paru opportun d'amener ce réseau de chaleur jusqu'aux bâtiments publics (*Mairie – Communauté de communes – logements locatifs communaux – écoles primaire, maternelle – Collège – Gendarmerie - services techniques municipaux - Maison de santé, ...*).

De cette idée et au regard de l'intérêt porté par les entrepreneurs, il a été proposé aux bâtiments tertiaires un raccordement (*Résidences du Parc, Résidence Beausoleil, Hôtels, ...*) ainsi qu'aux particuliers situés sur le long du tracé du réseau (*11 habitations privées ont pu être raccordées au réseau de chaleur bois*).

Principaux enjeux :

- x **Ecologique** : respect et préservation de notre environnement (*valorisation des sous-produits bois, bois d'élagage,...*)
- x **Economies** d'investissement et de factures énergétiques (*affranchissement des coûts mondiaux du prix du pétrole, stabilité des prix du combustible bois, TVA à 5,5%*)
- x Contribution à l'**emploi local** et renfort de la filière bois locale (*1 000 tonnes de bois consommées correspondent à 1 emploi à temps plein, soit 3 à 4 fois plus que dans les filières fossiles*)
- x **Simplifier** les démarches (*la régie gère l'approvisionnement, l'entretien des installations et du réseau primaire, le renouvellement des investissements, les contrats de gestion,...*)
- x **Attractivité** du territoire (*entreprises, constructions, coût énergétique, prise en compte de l'impact environnemental*)

II- Le financement de l'opération

Cette opération d'un coût de **4 200 000 euros HT** a connu un fort intérêt par les partenaires notamment financiers qui ont soutenu cette réalisation ambitieuse:

- 1- Appel à projet de l'ADEME dans le cadre du fonds chaleur : 1 808 504 euros (*opération chaufferie et réseaux*)
- 2- Etat – DETR 2015 : 266 400 euros (*bâtiment chaufferie*)
- 3- Etat – Dotation de soutien à l'investissement public local : 300 000 euros (*partie réseaux*)
- 4- Conseil régional (*Auvergne 2015 - programme Plan bois*) : 18 813 euros (*assistance maîtrise d'ouvrage*)
- 5- Emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignation : 1 800 000 euros (*prêt "croissance verte" sur la transition écologique et énergétique*)

Les études préalables ont montré que les recettes de fonctionnement, de 350 000 euros, couvriront l'ensemble des dépenses de fonctionnement et les annuités.

L'opération contribue à l'investissement de long terme dans le territoire, et en particulier à l'accélération de la **transition écologique et énergétique**.

III- Le calendrier de l'opération

La réalisation de l'opération a été contrainte par le besoin d'alimenter la Maison de Santé de Vic-sur-Cère réalisée en parallèle (*Cf Inauguration du 18 février 2017*).

Cette contrainte a conduit à une réalisation en un temps record : 2 années entre la pré étude de faisabilité et les 1ers essais.

Si le chantier est déclaré achevé, les derniers branchements vont se poursuivre dans les années à venir afin d'alimenter les bâtiments dont le branchement a été reporté (*pour les bâtiments nécessitant des travaux internes – le temps nécessaire aux entreprises de s'installer sur la nouvelle zone – d'aménager les granges « culture » et « numérique », ...*)

Pré étude de faisabilité (Bois Energie 15)	29/01/2015
Etude de faisabilité (Kairos Ingenierie)	18/05/2015
Etude de maîtrise d'oeuvre (Igetec)	Juillet 2015
Permis de construire (arrêté)	10/02/2016
Déclaration d'ouverture du chantier	23/05/2016
Travaux bâtiment achevés	23/03/2017
Travaux réseaux achevés	30/09/2017
Déclarations d'achèvement des travaux	20/06/2017

IV – Quelques données techniques

- x 2 chaudières bois l'une de 1 200 KW l'autre de 560 KW (96 % des besoins de chauffage et eau chaude sanitaire)
- x 1 chaudière fioul de secours d'une puissance de 2 500 KW avec une cuve de 15 000 Litres
- x 2 silos de 150m³
- x estimation consommation bois = 2 300 tonnes de bois déchiqueté / an
- x longueur totale de réseau = 3,8 km
- x nombre de bâtiments raccordés au réseau : 40 (13 collectivités et tertiaires – 6 résidences logement et 2 hôtels – 5 prévus sur la ZA – 11 maisons d'habitations privées)

Le combustible bois est élaboré et livré par un groupement entre 3 types d'approvisionneurs locaux : la forêt avec Unisylva « coopérative forestière », les scieurs avec la SARL Avenir Bois Energie et l'agriculture avec le **GIE déchiqu'bois** (40% d'humidité).

La Communauté de communes Cère et Goul en Carladès a créé une **Régie communautaire de distribution de chaleur : Service Public Industriel et Commercial, régie à autonomie financière** pour la vente de chaleur. Les factures de ces abonnés au réseau de chaleur comportent deux termes, l'abonnement (*part fixe, fonction de la puissance souscrite*) et leur propre consommation fonction des relevés des compteurs d'énergie calorifique de chaque sous-station (*part variable selon leur consommation*). La Régie gère directement cette vente de chaleur et l'approvisionnement en combustible bois (*et fioul*), un contrat **de maintenance avec un exploitant pourvoit à l'entretien des chaudières** (*Engie-Cofely*).

Coût global de vente de chaleur (tout compris) : 89,5 € TTC/MWh (90,73 € TTC/MWh moyenne tarifs AURA- coût global de la solution de référence = 110 € TTC/MWh)

soit une économie financière de 18% par an

Bureaux d'études :

Pré étude de faisabilité et conseils : Bois Energie 15 et Méthanisation (*Aurillac*)
Etude de faisabilité et assistance à maîtrise d'ouvrage : Kairos Ingénierie (*Grenoble*)
Equipe de Bureau d'études et OPC : Igetec (*Aurillac*) – SCP Allo Claveirole Coudon (*Aurillac*) –
Atelier site et architecture SARL Laurent Hostier (*Aurillac*)
Bureau Veritas (*Lyon pour démarches ICPE – Aurillac pour Bureau de contrôle*)
SARL David Ferreira (*Aurillac – SPS*)

Entreprises (travaux) :

1ère tranche (*réseau partie zone d'activités*) : Matière – Lavergne
2ème tranche (*réseau Nord et chaufferie*) : Matière – Soulier – Atelier de chaudronnerie du Cantal
(ACC) – Delpon – Bois & Paysages – Compte R. – Profuma – Lavergne – Fred'elec - Auritoit

Sous-traitants principaux : EATP – SARL Bertrand – Aubrac électricité

Entreprises (Exploitant) : Engie-Cofely (*avec un recrutement localement pour le suivi et l'entretien de la chaufferie bois*)

Entreprises (Fournisseurs fioul et bois – évacuation cendres) :

BIGMAT Vic-sur-Cère pour l'alimentation de la cuve Fioul
Avenir Bois Energie / Unisylva / Scierie Bonhomme regroupés pour l'alimentation bois
Teil

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes Cère et Goul en Carladès – Place du Carladès – 15800 VIC-SUR-CERE – 04 71 47 89 00 – contact@carlades.fr

Responsable de l'opération pour la Communauté de communes de Cère et Goul en Carladès :

Mme Djuwan ZEYNELABIDIN, Directrice Générale des Services - Tél. (33) 4 71 47 89 02
Mail : direction@carlades.fr